

[illegible]

Un Accord de Performance Collective prévoit :

- Les clauses de l'accord de performance collectif sont applicables au contrat de travail même lorsqu'il comporte des mentions contraires avec celui-ci.**

Le licenciement devient sus generis. La personne qui refuse le licenciement classique a le droit à un abondement d'une valeur de 3000 euros de l'employeur sur le compte CPF.